



PISCINE 112

BACTERICIDE – ALGICIDE

Liquide inodore

PH neutre

Totalement inoffensif : aucun effet d'irritation, d'allergie sur l'épiderme

- Charge initiale : 2 L / 100 m³ d'eau

- Charge d'entretien : 1 L / 100 m³ d'eau en fonction de la dureté de l'eau, des variations de températures et de la fréquentation.

- 1 L / 15 à 20 m³ en hivernage.

Pour le traitement des toitures, des allées, etc. : 1 L / 50 à 60 L d'eau en pulvérisation et par temps sec.

- Si végétation importante : brosser le support et appliquer la solution comme ci-dessous et refaire un traitement 2 à 3 mois plus tard.

Traitement complémentaire compatible avec le chlore pour supprimer les bactéries, les mousses et les algues dans les bassins.

Au printemps, il facilite le nettoyage des parois.

Traitement préventif des mousses, algues, lichens et autres micro-végétations sur toitures, joints de carrelage, lauzes, bordures de piscine, allées...
